LA LUMIÈRE



N° 169 — 27 NOVEMBRE 1894. — SOMMAIRE : OBSCURITÉ (Lucie Grange). — M. FAIVRE. Distribution solennelle des prix de la Fondation Faivre. — LES DIVERGENCES D'ÉCOLES AU SUJET DE GABRIELLE BOMPARD. — LA LÉTHARGIQUE DE THÉNNELLES. — LA PRESSE PROFANE ET LA « LUMIÈRE. » — Nécrologie. — Bibliographie. — Souscription.

OBSCURITÉ

Nos lecteurs nous demandaient sans cesse, depuis un certain temps, pourquoi « nous qui aimons tant les médiums,» nous n'avons pas annoncé l'arrivée à Paris de Mary Villiams, sujet américain prôné en Angleterre et partout ; c'est bien simple, mes bons correspondants, et vous l'avez dit : c'est parce que nous aimons les médiums que nous ne faisons pas de réclame aux prestidigitateurs. Ce ne serait pas la peine de nous dire un peu clairvoyants pour protéger les bévues de ceux qui, ne l'étant pas, nient nos propres dons et mettent la *Lumière* sous le boisseau, l'accusant même d'ingratitude, parce qu'elle est silencieuse quand il est prudent de l'être.

En suivant nos inspirations, nous avons eu l'avantage immense de n'être jamais obligés de nous déjuger dans le cours de nos treize ans de publication.

Pourquoi ceux qui se flattent d'être plus sages et perspicaces que les autres, confondent-ils les prestidigitateurs avec les médiums ? C'est triste !

S'il est bon pour tout le monde de « tourner la langue sept fois dans la bouche » avant de parler, il serait autrement urgent et sage de réfléchir et d'observer quatorze fois avant d'écrire dans nos journaux spiritualistes. Car des yeux d'Argus nous observent et des langues de vipères ne remuent mille et mille fois que pour nous jeter leur venin.

Une occasion de manifester contre nous s'est présentée par l'arrivée de mistress Williams avec son colis de trucs pour ses brillantes manifestations en obscurité, trop brillantes pour être vraies. Ils se voyaient et se comprenaient pour nous à travers les mers !

En telle occurence, le Français né malin, se devrait au moins, pour la respectabilité de sa foi, d'opérer par une ou deux bonnes séances préparatoires au sein d'un comité réellement connaisseur et doué de tact. Malheureusement, le dit *malin* se montre légèrement naïf et étourneau.

On appelle des médiums du plus loin possible. — C'est meilleur ! On leur dit de venir à la condition qu'ils apporteront du nouveau vraiment intéressant.

Un jour on demandera aux phalanges célestes, de venir danser des ballets à l'Opéra.

Pardon à nos lecteurs de ce jugement sévère, oiseux, du reste, pour les incorrigibles. Je regrette de le dire, mais il le faut bien : dans ce cas comme dans beau-

coup d'autres, ce sont les chercheurs avides de phénomènes qui font le plus grand tort au spiritisme. Il leur faudrait la lune même en chambre. Comme on ne peut la leur donner qu'en carton, ils crient à la mystification du haut des toits, lorsque l'image frauduleuse leur a crevé dans les doigts.

Un prestidigitateur, c'est son métier de réussir ses trucs. Le dévoiler comme *médium*, c'est une inconséquence grave, puisque, loin d'être médium, c'est un vulgaire spécialiste de machinations que tout le monde peut réussir pour s'amuser.

Par leurs cris de paon et des qualificatifs à quiproquos, les croyants mystifiés fournissent aux ennemis du spiritisme les armes avec lesquelles on nous tue journellement.

Et pourtant, au fond, qu'est-ce qu'une *exposure* prouve ?

Pour les gens de tact et de jugement, une *exposure* ne prouve pas autre chose que cela : c'est que celui qui est pris en flagrant délit de truc, *n'est pas un médium*. Dès lors, en vérité, si l'on y réfléchissait, le dévoilement d'un charlatan ne pourrait que mettre en hausse, dans l'opinion des gens sérieux, les vrais instruments des bons esprits, plus rares qu'on ne le croit.

Nous ne voulons pas nommer le ou les salons dont les journaux ont signalé les mésaventures récentes. Ce n'est pas à la *Lumière*, et la *Lumière* n'a pas été conviée et ne s'est pas offerte.

Nous ne voulons pas exercer une critique quelconque contre les personnes. C'est le principe seul qui nous intéresse dans la question.

Il s'agit, avons-nous dit, de phénomènes produits dans l'obscurité, phénomènes sur lesquels on comptait *pour opérer beaucoup de conversions à Paris*.

Beaucoup de conversions par les phénomènes dans le *noir* ! !

Nous n'avons jamais cru cela possible et nous ne le croirons jamais.

Ces phénomènes, que nous acceptons comme étude entre initiés sérieux et bons, forts moralement, nous les réprouvons comme moyen au sein du monde profane, qui n'est qu'ignorance, fatuité, raillerie, vice et faiblesse.

Certainement, sans les aimer, nous avons maintes fois prêté le plus obligeant des concours en faveur des manifestations spiritualistes ou psychiques en obscurité. Nous avons fait aussi l'éloge de médiums sincères aptes à ces genres de productions : effets physiques, voix, matérialisations. Mais toujours et même dans les milieux les plus harmoniques, nous en avons souffert dans le corps et dans l'âme, Hab, ses amis de la terre et ceux de l'espace.

C'est de la nécromancie que ces apparitions ; ces pratiques nous éloignent de la vraie et bonne spiritualité.

Nous sommes si convaincus à la *Lumière* des inconvénients et des dangers des séances obscures, que nous aimerions mieux ne rien voir et ne rien connaître jamais du spiritisme que de nous y livrer désormais.

Nous avons fait comme tout le monde, nous avons *voulu savoir*. Nos bons guides s'y sont très bien prêtés ; mais, de leur propre aveu, une vraie bataille se livrait entre esprits de toutes catégories au sein de ces ténèbres mystérieuses. Il leur fallait un déploiement extraordinaire de forces pour nous préserver des taquineries futiles ou d'autres fort mauvaises choses. En somme, les meilleures séances de ce genre finissent toujours mal.

Chaque assistant entraîne à sa suite des influences bonnes ou mauvaises, mais souvent plus mauvaises que bonnes. Malheur aux médiums de Lumière fourvoyés ! Ils éprouvent ces divers contacts et sont anéantis par le combat des fluides.

En plus de tout cela et tous esprits à part, les séances en obscurité font perdre la vue.

« Il faut étudier pour connaître ». Nous avons étudié sous la protection de nos amis célestes et maintenant nous disons :

« Raca » aux esprits de l'abîme ! et nous ne demandons qu'à nous élever dans les clartés.

Nous voudrions, dans ce court article sujet à méditations, faire aussi comprendre par quelles résolutions nous pourrions pallier l'effet désastreux des scandales spirites ou les empêcher tout à fait.

Les empêcher vaudrait mieux encore que les pallier.

Tous les gens de tact savent les pallier, le cas échéant, sans avoir besoin de leçons. Les empêcher, ce serait le rôle d'une commission spéciale formée de personnes qu'il faudrait parfaites de science des phénomènes, de caractère et de jugement. C'est bien difficile.

Attendons tout des progrès du temps.

Puisque du mal vient encore de se montrer, efforçons-nous, en somme, d'être philosophes et consolons-nous de nos défaites présentes en espérant des améliorations.

Aimons à considérer une question si triste, sous les aspects qui peuvent exercer notre esprit par le raisonnement de notre intelligente foi.

Dans le fait qui vient de se passer et que tout le monde connaît aujourd'hui, les Esprits de l'abîme, ce sont les expérimentateurs Mary Williams et son manager Mac Donald.

On peut être triste de leur audacieuse effronterie et de leur noire hypocrisie, mais humiliés et craintifs devant l'opinion ! pourquoi ? Ce serait, en somme, une désertion à la vérité que cette condescendance à l'erreur ; de plus, une lâcheté dans la lutte de la vie.

Ces esprits de l'abîme, revêtus de chair et cousus d'or, ne peuvent jouir de l'impunité qu'un temps bien court. N'ont-ils pas contre eux, pour leur livrer combat, les Esprits de Lumière ? La légende de l'archange Michel terrassant le démon, n'est-elle pas sans cesse en réelle application dans le monde ? Et si les mauvais Esprits sont tapageurs, mystificateurs et criminels, cela signifie-t-il qu'ils puissent gouverner notre planète et ses habitants ?

Le bien est toujours, finalement, triomphant du mal, et tout préjudice a ses compensations.

Forcément, un charlatan qui, par ses exercices, tend à déprécier une classe d'honnêtes gens, aura, sous n'importe quel ciel, son heure de justice écrasante.

A cette heure là, où ce bandit moral roule dans l'abîme d'où il est venu, c'est aussi l'heure précise d'une apothéose pour les bons et les purs qui l'ont vaincu.

Mistress Williams mystifiait depuis longtemps les croyants des Etats-Unis et entassait leurs dollars.

On dit qu'elle possède trois hôtels à New-York, plus 750,000 francs de fortune courante, s'augmentant tous les jours. Le sol américain était favorable aux somptuosités de sa personne et de ses phénomènes. Le public ne trouvant jamais rien d'assez beau et réclamant sans cesse du nouveau, elle donna à ses tours d'escamotage spirite un éclat inimaginable. Les Esprits, qu'elle disait évoquer au son du tambour, comme en vrai champ de foire, se montraient sous des aspects éclatants de peinture phosphorescente. Elle se jouait de la naïve crédulité.

Hélas ! « la roche Tarpéienne est près du Capitole ». C'est dans la France providentielle que l'Esprit de Lumière a terrassé l'Esprit de l'abime.

De l'artificieuse et infernale comédienne se présentant en traîne de cour pour parodier les bons Esprits, il n'est resté à Paris que le souvenir d'un grotesque mannequin et, sur le tombeau de sa gloire de contrebande, tous les journalistes, même les moins croyants, ont fait unanimement retentir un coup de sifflet.

N'y aurait-il pas moyen de ne pas donner lieu à des quiproquos dans le public, en s'entendant enfin entre croyants pour parler de telles aventures en d'autres termes qu'on ne le fait ?

Toujours on dit : « on a démasqué le médium », « l'imposture de ce médium », « ce mauvais médium », « ce fourbe de médium », « ce médium charlatan ». Charles Chincholle, qui a cependant fait un excellent article dans la *Figaro*, l'a malheureusement intitulé : « Une spirite démasquée ».

Le public ignorant, qui n'a jamais rien vu et ne comprend rien, ne sait dès lors qu'une chose et il se la redit et la répète aux autres, c'est celle-ci : *Un médium, c'est un imposteur, un fourbe, un charlatan* !

Nous disions dans notre dernier numéro, que nous n'avions jamais fait de délation au sujet des médiums.

Entendons-nous bien. Nous avons voulu parler des médiums dont les faux procédés n'ont pas été prouvés ; ceux aussi et surtout qui ont été victimes de machinations malveillantes et évidentes, tels les frères Davenport.

Dans ces cas là, le mot médium est le seul vrai.

Le cas Mary Williams ne ressemble en rien au cas d'un vrai médium n'inspirant qu'une demi-confiance, quelle qu'en soit la raison. Mary Williams est un médium comme le caillou est un diamant.

Ils pullulent dans le monde, les faiseurs de tours et de plaisantes et cyniques farces. On les trouve dans tous les rangs de la société et toutes les sectes. Le spiritisme, surtout par les séances obscures, ne pouvait pas échapper à l'exploitation des intrigants.

Une nuée de vautours et de vampires s'est abattu au cœur de la place, a simulé la foi et fabriqué les phénomènes.

Ces phénomènes factices ne ressemblent pas du tout aux phénomènes réels, lesquels sont moins apparents et ne se produisent pas à volonté.

Or, si l'on déjoue les machinations, puisque ce ne sont ni des médiums ni des Esprits que l'on prend en flagrant délit de fraude, il conviendrait de dire quelque chose comme ceci :

« Mistress Williams et Mac Donald, habiles prestidigitateurs pour la simulation des phénomènes spirites, s'étant dit spirites et médiums dans le but d'organiser des séances privées chez les croyants de Paris, ont été démasqués dans leurs expériences et ont été chassés honteusement des maisons honorables où ils s'étaient fait accueillir ».

Comme cela, le public saurait, non pas que les médiums sont des imposteurs, mais qu'il y a des imposteurs qui se disent médiums pour déconsidérer le spiritisme et gagner de l'argent en spéculant sur la bêtise humaine.

On prendrait pitié de ces pauvres médiums et l'on mépriserait les charlatans contrefacteurs de la vérité.

Que de mal il arrive, faute de calculer la valeur des mots !

LUCIE GRANGE.

LES CROIX DANS LE CIEL

On lit dans le *Figaro* du 11 novembre 1894 :

Croix miraculeuse. — Amiens, 10 novembre. Notre population a été vivement émue ce soir par l'apparition d'un phénomène étrange.

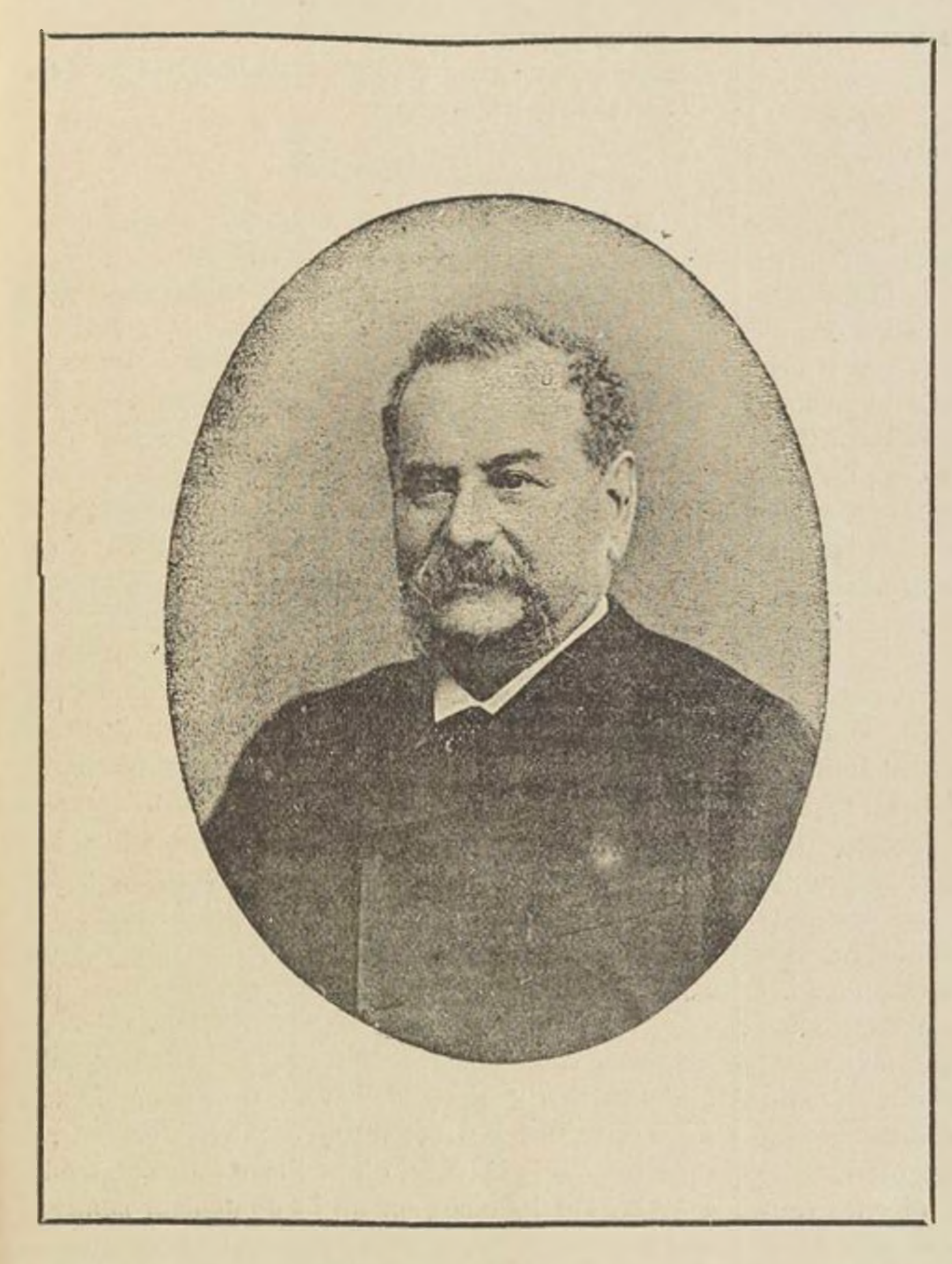
Vers six heures, une grande croix blanche, irréprochablement tracée, brillait dans le ciel ; son axe passait par le centre de la lune.

Rien n'est plus fréquent que des *halos* concentriques à la lune ou au soleil. Il suffit de parcourir le livre si curieux de Julius Obsequens, *De Prodigiis*, pour s'assurer qu'ils ont été de tout temps observés. Rien de plus fréquent que ces *faces* ou torches qui apparaissent dans le ciel et que mentionnent aussi les *Annales des phénomènes naturels,* composées par un observateur sans le savoir et que nous a léguées l'antiquité romaine. Mais existe-t-il des torches entrecroisées et des halos rectilignes ? Un professeur d'Heidelberg, Théobald Wloffnart, qui publia, sous le pseudonyme de Conrad Lycosthenes, à Bade, en 1557, en un volume in-f° sous le titre de *Prodigiorum ac ostentorum Chronicon*, un tableau des merveilles parues de son temps et qui fut pour ainsi dire le Julius Obsequens de la Renaissance, signale l'apparition, en 1538, d'une croix sanglante qui, unie à des armes et à une armée céleste, annonçait une campagne locale d'un landgrave batailleur (V. *Magasin Pittoresque*, XXI (1853), p. 327). Quelque Intermédiariste connaîtrait-il quelque autre mention de phénomènes analogues ?

A. D.

(*Intermédiaires des chercheurs et curieux*)

M. JULES FAIVRE



Dans un article très incomplet de notre dernier numéro : « Philanthropie », nous avons parlé de la Fondation Faivre.

Nous venons, aujourd'hui, achever notre travail d'après « Le Monde musical ».

Rappelons d'abord les dernières lignes consacrées à M. Faivre, dans la *Lumière* :

« La direction de la *Lumière* envoie son « tribut d'éloges et d'admiration à M. Faivre, qui a bien mérité de la France travailleuse et pensante, et aussi de la France « croyante et amie du bien.

« Tous les amis de la *Lumière* joindront « leurs voix sympathiques aux nôtres, dans « ce concert des cœurs, pour le triomphe de « l'amour social humanitaire, « surtout lorsqu'ils apprendront ce que je vais leur dire « avec un juste orgueil : M. « Jules Faivre est le propriétaire de la maison du boulevard Montmorency, 97, où « flotte le drapeau des bons « Esprits ».

Nous allons maintenant laisser place au très distingué directeur du *Monde musical*, M. E. Mangeot, qui a publié un article très exact de la solennité, d'après le compte-rendu sténographique de M. Louis Carabasse, secrétaire sténographe de la Chambre de Commerce.

DISTRIBUTION SOLENNELLE DES PRIX

FONDATION FAIVRE

Sous le patronage de la Chambre syndicale des instruments de musique.

La distribution solennelle des prix de la Fondation Faivre a été faite le 21 octobre, à 2 heures, dans la salle des Concerts Eclectiques, que M. d'Harcourt avait très gracieusement mise à la disposition de la Chambre syndicale.

M. Lourties, ministre du commerce et de l'industrie, appelé à Lyon pour présider la distribution des récompenses de l'exposition, s'était fait représenter par M. Nicolas, directeur du commerce intérieur. La Chambre de commerce de Paris était représentée par son vice-président, M. Couvreur. Les membres du bureau et tous les membres de la Chambre syndicale occupent l'estrade.

A l'ouverture de la séance, présidée par M. Nicolas, la Fanfare Pleyel, Wolff et Cie

joue la *Marseillaise*, que toute l'assemblée écoute debout.

Aussitôt après, M. J. Thibouville-Lamy, président de la Chambre syndicale patronale des instruments de musique, membre de la Chambre de commerce de Paris, prononce le discours suivant :

Discours de M. Thibouville-Lamy.

« Mesdames, Messieurs,

« Je vous prie de vous joindre à moi pour remercier M. le Ministre du Commerce et de l'Industrie d'avoir bien voulu accepter la présidence d'honneur de cette cérémonie. Il n'a pu y assister en personne, étant obligé de se rendre à Lyon pour la distribution des récompenses de l'exposition; mais il s'est fait représenter par un des plus distingués directeurs de son ministère, M. Nicolas, Directeur du Commerce intérieur; nous prions M. le Directeur de porter à M. le Ministre nos remerciements et l'expression de notre gratitude. (Applaudissements.)

« Permettez-moi également de remercier M. Couvreur, vice-président de la Chambre de commerce de Paris, qui veut bien honorer cette solennité de sa présence, M. Cliquet, M. Jibon et M. le docteur Monnot. Nous adressons particulièrement nos remerciements à M. d'Harcourt, qui a bien voulu mettre, gracieusement, sa salle à notre disposition dès qu'il a connu le motif de notre réunion plénière. J'adresse enfin mes sincères remerciements aux dames à toutes les dames qui nous ont fait l'honneur d'accepter notre invitation. D'ailleurs, la place des dames n'est-elle pas toujours là où il est question de philanthropie et d'humanité ! (Bravos et applaudissements.)

« J'ai eu souvent le plaisir de présider les réunions de la Chambre syndicale des instruments de musique, mais je n'ai jamais éprouvé autant de bonheur qu'aujourd'hui. Un bonheur mêlé cependant de crainte et de regrets. Je crains, ayant à prendre la parole, de n'être pas à la hauteur de la situation et je regrette sincèrement de ne pas avoir les talents oratoires nécessaires pour louer comme il conviendrait l'action généreuse de M. Faivre et féliciter les ouvriers qui ont mérité les prix que nous allons distribuer. Je vous prie de m'accorder toute votre indulgence. (Salve d'applaudissements.)

« Je dois tout d'abord vous faire l'historique des prix Faivre et vous faire connaître le philanthrope qui en est le créateur ; mais avant, je vous demande la permission de m'applaudir de voir nos ouvriers et leurs familles, les patrons de notre corporation et leurs familles, réunis dans une même enceinte, sympathiser par la pensée, éprouver les mêmes émotions et former les mêmes vœux en faveur des lauréats et du généreux donateur.

« Formons des vœux pour que cette harmonie se continue longtemps et qu'elle dure même toujours pour la tranquillité et le bonheur de tous. (Salve d'applaudissements.)

« Mesdames, Messieurs,

« M. Faivre avait appris le métier de facteur de pianos à Paris, et c'est en souvenir de la profession de sa jeunesse qu'il a fondé les prix à la distribution desquels vous allez assister. A cette époque, les enfants entraient jeunes dans les ateliers en qualité d'apprenti, et M. Faivre en sortit ouvrier à l'âge de dix-sept ans.

« A dix-sept ans, on est encore bien jeune et cependant notre généreux donateur n'hésita pas à demander à son père l'autorisation de partir pour le Nouveau Monde : « Sois sans crainte, lui dit-il, si je te quitte, c'est pour revenir bientôt ayant fait ma fortune. » Son père lui ayant accordé la permission qu'il sollicitait, M. Faivre s'embarqua à Bordeaux pour l'Amérique. En ce temps-là, le voyage ne s'effectuait pas avec autant de rapidité qu'aujourd'hui, l'Atlantique ne se franchissait pas en huit ou dix jours ; ce ne fut qu'après soixante jours de traversée que M. Faivre arriva à La Vera-Cruz. De là, pour se rendre à Mexico, il y avait deux moyens : ceux qui étaient riches prenaient la diligence; les autres, qui n'avaient pas le gousset bien garni, voyageaient à pied ; c'est ce dernier moyen que M. Faivre employa, bien qu'il n'eût que dix-sept ans. Ne trouvant pas à Mexico les éléments de fortune qu'il y avait espérés, il partit pour la Havane, où la fièvre jaune lui tendit les bras et le cloua sur un lit de douleur pendant près de trois mois. Sitôt rétabli, il partit à destination de la Nouvelle-Orléans, où il s'établit définitivement. Quoique jeune et grâce à son énergique activité, il monta une maison qui, peu après, acquit une grande réputation et prospéra. Sa fortune une fois réalisée, M. Faivre revint en France.

« Depuis son retour, M. Faivre ne cesse de s'occuper de toutes les choses touchant au bien des ouvriers ; il s'inquiète de tout ce qui concerne la fabrication des pianos ; il s'intéresse à l'état, à la situation des ouvriers de notre corporation et aux perfectionnements apportés dans notre industrie. Un jour, il voulut connaître la Chambre syndicale patronale de notre industrie et demanda d'assister à l'une de ses réunions. A la fin de la séance, il vint au bureau, nous félicita et nous dit mysté-

« rieusement : « Au revoir, Messieurs, à bientôt ! » « Que signifiaient ces paroles? Messieurs, nous « n'en savions rien ; mais, quelques jours après, je « reçus la visite de M. Faivre qui venait, disait-il, « s'adresser au Président de la Chambre syndicale « pour lui demander un grand service. Je lui répon- « dis que, si le service dont il s'agissait était possi- « ble, il était, par avance, acquis. « Je désire, me « dit-il alors, fonder trois prix de mille francs cha- « cun, destinés à trois ouvriers facteurs de pianos, « et je serais heureux que la Chambre syndicale « voulût bien se charger du choix des candidats et « de la distribution des récompenses. » Je répondis « à M. Faivre que je connaissais assez mes collè- « gues pour pouvoir lui déclarer immédiatement « que sa proposition serait accueillie avec enthou- « siasme, car nous aimons les ouvriers et nous nous « intéressons à tout ce qui les touche de près. Je le « priai ensuite de m'indiquer, par lettre, les condi- « tions de la donation qu'il devait faire. Trois jours « après, sitôt réception de sa lettre, je convoquai la « Chambre syndicale qui, comme je le pensais « bien, accepta avec joie la proposition qui lui était « présentée. Une commission fut ensuite nommée ; « elle se mit à l'œuvre et rédigea une affiche que « les ouvriers facteurs de pianos doivent avoir vue « apposée dans leurs ateliers. Nous avions prié les « patrons de nous soumettre leurs propositions ; « mais, afin de vous permettre de comprendre les « raisons qui avaient milité en faveur de tels ou « tels candidats, il est nécessaire que je vous com- « munique les termes d'une partie de la lettre que « M. Faivre m'avait adressée comme président de « la Chambre syndicale.

« Je suis disposé, — disait-il, — à créer, chaque « année, trois prix de chacun mille francs, en fa- « veur de trois ouvriers facteurs de pianos, tra- « vaillant dans les factures de Paris depuis au « moins dix ans. Ces prix auront pour titre : Prix « d'encouragement. Ils seront accordés aux ou- « vriers les plus méritants comme conduite, hon- « nêteté, habileté et, s'ils sont mariés, pères de « familles. Je m'adresse à la Chambre syndicale des « instruments de musique, attendu que mon inten- « tion est de lui confier le soin de choisir les trois « ouvriers.

« Si les choses se passent d'une manière satis- « faisante, comme je le pense, je prendrai les dis- « positions nécessaires pour perpétuer l'œuvre. « Ancien facteur de pianos, ayant fait fortune dans « la fabrication et le commerce de ces instruments, « je serais heureux de pouvoir encourager les tra- « vailleurs honnêtes de notre industrie. » (Salve d'applaudissements.)

« Dans une note complémentaire, M. Faivre « ajoutait qu'il entendait attribuer ces prix à des « facteurs exclusivement, et non aux ouvriers con- « fectionnant les autres parties du piano, tels que « les caissiers, les mécaniciens, etc.

« Cette observation est nécessaire pour vous faire « comprendre, comme je vous le disais tout à « l'heure, la manière dont l'attribution des récom- « penses devrait être effectuée.

« La commission de la Chambre syndicale atten- « dit le résultat de ses lettres et affiches pendant « quelques semaines. Ce délai une fois expiré, nous « pûmes constater avec joie, mais aussi avec un « très grand embarras, qu'il y avait vingt-neuf pos- « tulants, méritant, à tous égards, les prix offerts « par M. Faivre. Après un examen approfondi des « dossiers, nous fûmes obligés de regretter qu'il n'y « eût pas vingt-neuf prix à accorder ; tous les can- « didats, en effet, étaient dignes de la générosité « de notre bienfaiteur.

« La commission de la Chambre syndicale, après « avoir entendu le rapport mentionnant une si « grande quantité d'ouvriers de la facture instru- « mentale dignes d'être cités comme des exemples, « décida que les noms de ces vingt-neuf travailleurs « seraient proclamés en séance solennelle. En con- « séquence, je vous demande la permission de vous « lire, par ordre alphabétique, la liste des vingt- « neuf ouvriers justifiant, à tous les titres, leur can- « didature aux dons qui étaient offerts :

« MM. Barthélemy, Bauer, Beaugeard, Beluet, « Bricaire, Daubert, Delhalt, Doré, Fontaine, Gal- « land, Gillet, Goret, Grosjeoux, Guiraud, Habbe- « ger, Kunth, Leclaire, Lotte, Lutz, Marly, Moret, « Nicolas, Petit, Piclude, Riehl, Rigollot, Sainton, « Sermone, Taquard.

« Il était donc nécessaire d'établir une sélection « entre ces vingt-neuf ouvriers : je dois vous « l'avouer, la tâche était pénible. Cependant, après « examen, nous avons crû devoir faire quelques « éliminations ; nous avons pensé que les jeunes « pouvaient attendre et qu'il appartenait plus spé- « cialement aux candidats âgés, de bénéficier de la « générosité du donateur : ils ne sont pas centenai- « res, certes, mais ils ont, — ainsi d'ailleurs que « vous le constaterez tout à l'heure, — un âge res- « pectable ; nous n'avons pas, toutefois, été seule- « ment influencés par la vieillesse, mais par des « conditions de famille, d'épreuves subies dans « l'existence, — que vous dirais-je encore? — En- « fin, après plusieurs votes successifs, nous avons « établi une liste et, naturellement, ceux qui sont « inscrits les premiers sont les candidats présentés « aujourd'hui. Mais il s'est produit une chose extra- « ordinaire : M. Faivre avait demandé, d'une ma- « nière positive, que les facteurs de pianos seuls « pussent participer à l'œuvre instituée.

« Eh bien ! quand notre liste fut terminée, nous

« pûmes constater ce fait particulier : un caissier « était présenté comme premier candidat !

« Ne sachant comment faire, ignorant ce que pensait M. Faivre, nous avons craint qu'il ne trouvât pas bien qu'un caissier eût été présenté pour « la première fois; un facteur fût donc proposé en « réserve ; au lieu de trois candidats, il y en avait « quatre. Quand le travail de la commission fût « soumis à M. Faivre, nous lui fîmes remarquer « qu'il lui appartiendrait de prendre une détermination en examinant les dossiers des postulants, « et nous indiquer ce que nous devions faire.

« Après avoir pris connaissance des documents. « M. Faivre nous dit : « Les quatre candidats me « paraissent dignes d'obtenir une récompense. Que « faire ? La question est difficile. Cependant, si « vous vouliez accepter la proposition que je vais « vous présenter, peut-être résoudrions-nous le « problème d'une manière satisfaisante ! » — Nous « attendions anxieux : « Eh bien ! ajouta-t-il, si je « vous donnais mille francs de plus, la somme se- « rait de quatre mille francs et les quatre candidats « seraient satisfaits : ils obtiendraient tous la ré- « compense due à leur mérite ! » (Salve d'applaudissements.)

« Nous avons accepté avec enthousiasme; mes « collègues et moi étions très impressionnés, — « agréablement, je puis l'avouer, — de la générosité de M. Faivre et, le remerciant, j'ajoutai que « je craignais d'avoir été indiscret en lui présen- « tant quatre candidats : « Comment donc ! me ré- « pondit-il, ne vous en excusez pas, car, en ce « moment, je suis le plus heureux des hommes ! » (Salve d'applaudissements.)

« Il me reste à vous faire connaître les noms des « heureux candidats et à vous dire d'une manière « succincte, les notes que nous avons extraites des « nombreux dossiers qui ont été présentés.

« 1° M. Piclude, âgé de 71 ans, veuf, ayant 7 en- « fants, caissier habile, employé depuis quarante « ans chez MM. Aucher frères ; M. Piclude est très « estimé de ses patrons et ses camarades d'atelier « l'affectionnent beaucoup ; il a élevé sept enfants « et, par suite de circonstances malheureuses, il a « vu retomber à sa charge une de ses filles et son « enfant. Malgré son grand âge et sa santé chancelante, M. Piclude a toujours réussi, grâce à son « énergie et à l'esprit de sacrifice dont il est animé, « à subvenir à tous les besoins de sa famille.

« Comme vous le voyez, M. Piclude était digne, à « tous égards, de la faveur qui lui a été accordée. (Salve d'applaudissements.)

« 2° M. Goret, Alexandre, âgé de 78 ans, marié, « deux enfants et de nombreux petits-enfants. M. « Goret est entré en 1841 chez M. Soufleto père, a « continué d'être employé par M. Soufleto et fils « compte, par suite, 53 années de service dans la « même maison. (Salve d'applaudissements.)

« Les notes et renseignements fournis à son « égard sont des plus élogieux : c'est un ouvrier « habile, des plus laborieux, connaissant toutes les « parties de la facture, dessinateur au besoin et ca- « pable d'exécuter un plan. Enfin, M. Soufleto dé- « clare qu'il a trouvé en lui un collaborateur utile « et dévoué. (Bravos et applaudissements.)

« 3° M. Beaugeard, Louis, âgé de 71 ans, marié, « deux enfants, a travaillé pendant 29 ans dans la « maison Henri Herz ; il est, actuellement, finisseur « et tableur chez MM. Lévêque et Thersen. Tous « les renseignements fournis par ses patrons et par « ses camarades d'atelier concourent à prouver que « M. Beaugeard est un des travailleurs les plus re- « commandables au point de vue de la moralité, de « la dignité et de la ponctualité dans le travail ; « enfin, il est présenté comme pouvant être donné « en exemple aux ouvriers de notre corporation. » (Bravos, salve d'applaudissements.)

« 4° M. Barthélemy, Alfred, âgé de 49 ans, marié, « père de dix enfants, dont l'aîné est actuellement « sous les drapeaux. Ouvrier facteur depuis 30 ans, « il a d'abord été occupé chez MM. Aucher frères « et chez M. Thibout ; M. Barthélemy est employé « depuis 27 ans dans la maison Pleyel, Wolff et Cie, « où il a rempli les divers postes de caissier, cla- « viste, finisseur ; il s'est spécialisé depuis 22 ans « comme tableur. M. Barthélemy, qui est un ou- « vrier très recommandable par son intelligence « pratique et sa méthode de travail, est aussi un « consciencieux ; il a pu occuper ces différents em- « plois sans une défaillance, sans s'attirer un seul « reproche au point de vue de la perfection du tra- « vail et de l'exactitude. En dehors de ses qualités « professionnelles, M. Barthélemy a su faire face, « avec une énergie et une force de caractère peu « communes, à ses multiples charges comme chef « d'une famille nombreuse. (Bravos, salve d'applau- « dissements.)

« Mesdames, Messieurs,

« Si la Chambre syndicale a accepté avec joie la « mission qui lui était confiée par M. Faivre, c'est « qu'elle a pensé qu'elle comportait quelque chose « de plus élevé qu'une simple œuvre de bienfai- « sance. En effet, que demande M. Faivre ? Il de- « mande que l'ouvrier qui doit concourir à l'obten- « tion des prix institués, soit non-seulement un tra- « vailleur habile et consciencieux, mais encore un « homme d'énergie sachant supporter les difficultés, « les épreuves de la vie avec courage et accepter « noblement les charges de la famille que la nature « lui envoie ; il demande enfin que cet ouvrier soit

« un homme honnête et offre l'exemple d'une vie « honorable aux yeux de ses patrons et de ses ca- « marades.

« Il y a donc là, — vous le comprenez tous, — « autre chose qu'une œuvre de bienfaisance ; il y a « un sentiment plus élevé, et qu'il me permette de « le déclarer, — c'est un encouragement au bien « qu'a fait M. Faivre. (Bravos, salve d'applaudisse- « ments.)

« Oui, Mesdames et Messieurs, l'acte de M. Fai- « vre est celui d'un homme de cœur qui désirerait « voir tous les hommes unis dans un même esprit « de solidarité et de fraternité.

« Je vous demande la permission de terminer par « ce mot de fraternité, en formant le vœu que le « grand exemple donné par M. Faivre soit suivi et « que son œuvre, continuée, puisse porter ses fruits ! « — (Triple salve d'applaudissements.) »

M. Nicolas, président d'honneur par intérim de cette solennité, s'est exprimé ainsi :

Discours de M. Nicolas

Délégué de M. le Ministre du Commerce et de l'Industrie.

« Mesdames, Messieurs,

« M. Lourties, Ministre du Commerce, de l'Indus- « trie et des Postes et Télégraphes, espérait bien « présider lui-même cette cérémonie, comme, d'ail- « leurs, il vous en avait fait la promesse ; mais il a « dû quitter Paris pour aller, aujourd'hui même, « présider la distribution des récompenses de l'Ex- « position de Lyon; il m'a donc prié de vous appor- « ter l'expression de ses regrets et de ses sympa- « thies.

« Le remarquable et touchant discours de M. Thi- « bouville-Lamy, le distingué rapporteur de la « classe 13 à l'Exposition de 1889, me dispensera de « conserver longtemps la parole. Ma mission sera « presque accomplie quand j'aurai adressé les féli- « citations du gouvernement de la République à M. « Faivre, que l'un de mes voisins appelait si juste- ment, tout à l'heure, le héros de cette fête. L'œu- « vre généreuse qu'il a entreprise lui fait le plus « grand honneur et le place, — qu'il me permette « de le lui dire, — parmi les hommes, malheureu- « sement trop rares aujourd'hui, qu'on appelle les « bienfaiteurs de l'humanité ! (Bravos enthousiastes, triple salve d'applaudissements.)

« J'aurai terminé, MM. les membres de la Cham- « bre syndicale des instruments de musique, lors- « que je vous aurai dit tout le bien que M. le Minis- « tre du Commerce pense de votre belle industrie, « qui emploie des capitaux considérables, occupe de « nombreux ouvriers et confine à l'art par tant de « côtés ; M. le Ministre sait que vous marchez sans « cesse vers le progrès, comme l'a prouvé l'Exposi- « tion de Paris de 1889, et comme le prouvera en- « core l'Exposition universelle de 1900, à laquelle « nous ne désespérons pas de voir venir celui dont « la santé inquiète si douloureusement le cœur de « tous les patriotes français, le Tzar Alexandre III, « l'ami sincère de notre chère France ! » (Emotion profonde ; triple salve d'applaudissements.)

Les paroles de l'éminent Directeur du Commerce intérieur au Ministère du Commerce ont été accueillies par un silence religieux auquel ont succédé d'enthousiastes applaudissements.

M. Faivre, à la générosité duquel était due cette brillante et philanthropique solennité, a prononcé ensuite le discours suivant :

Premier discours de M. Faivre

« Mesdames et Messieurs,

« Quand j'ai eu la pensée d'encourager la bonne « conduite des ouvriers facteurs de pianos, en offrant « des prix aux plus méritants, j'étais loin de m'at- « tendre aux nombreux témoignages de sympathie « et d'estime dont on m'a comblé de tous côtés et « dont je viens encore d'être l'objet au milieu de « cette notable assemblée, que je remercie d'avoir « bien voulu concourir, par sa présence, à rendre « cette séance plus solennelle et sanctionner ainsi « l'œuvre que je suis heureux de fonder. (Applau- « dissements prolongés.)

« Certes, si l'orgueil s'était un instant glissé dans « mon cœur, je serais plus que satisfait, tant je me « sens à la fois confus de tant de louanges et recon- « naissant envers tous ceux qui m'ont approuvé.

« Merci mille fois, Monsieur le délégué du Minis- « tre, merci à vous, Mesdames et Messieurs, mais « croyez-le bien, si je suis très fier de tous vos suf- « frages, c'est qu'ils me prouvent que mon IDÉE est « bonne et que j'ai eu raison — dans ces temps de « divisions sociales, alors que l'anarchie tend à tout « désunir, — d'espérer que l'on pourrait peut-être « opposer, à ce flot dévasteur, un courant contraire « d'apaisement et de concorde, en s'efforçant de « ramener le calme dans les esprits et l'union dans « les cœurs ! (Applaudissements).

« Voilà ce que j'ai essayé d'entreprendre, dans la « faible mesure de mes forces, laissant à l'avenir le « soin de faire prospérer cette idée, si elle est juste « et vraie comme je le crois et comme les chaleu- « reux hommages que l'on vient de me rendre, me le « font espérer ». (Triple salve d'applaudissements).

Après l'ovation chaleureuse faite par les spectateurs, profondément émus, au touchant discours de M. Faivre, M. Thibouville-Lamy a annoncé à l'assistance que M. Couvreur, Vice-Président de la Chambre de Commerce de Paris, désirait prononcer quelques paroles.

M. le Vice-Président de la Chambre de Commerce de Paris s'est exprimé en ces termes :

Discours de M. Couvreur

Vice-Président de la Chambre de Commerce de Paris

« M. le Directeur, Mesdames, Messieurs,

« Je n'étais pas venu assister à cette touchante « cérémonie pour y prendre la parole ; je m'étais « simplement empressé de répondre à l'appel de « l'un des plus aimés et des plus estimés de mes « collègues de la Chambre de Commerce de Paris.

« Je ne m'attendais pas à la véritable fête de « cœur dont je viens d'être le témoin ému ; je n'a- « vais non plus aucun détail sur ce qui devait se « passer dans cette enceinte, de sorte que l'ovation « enthousiaste qui a accueilli le généreux donateur « a été une surprise pour moi.

« C'est dimanche aujourd'hui, Mesdames et Mes- « sieurs ; c'est donc un double jour de fête pour « celui à qui il est donné de voir comment il est « employé ici.

« Un homme de bien, dans la grande et noble ac- « ception du mot, s'est souvenu de son origine pour « tendre la main à ses frères d'autrefois : quoi de « plus touchant que cela, quoi de plus beau que ce « spectacle, que ce souvenir lointain manifesté en- « vers la profession dans laquelle on a débuté ?

« Ce sera là votre récompense, M. Faivre, car « j'espère que nous tous qui sommes ici, nous nous « sentirons meilleurs quand nous quitterons cette « assemblée ; nous ferons un retour sur nous-mêmes « et nous nous demanderons ce que chacun de nous « peut faire de bien, selon ses forces, en nous ins- « pirant de l'exemple qui nous est donné aujour- « d'hui ; oui, nous partirons le cœur content, mais « aussi peut-être avec un regret...

« Je suis heureux de voir dans cette assemblée « des personnes connues et aimées ; on a tout à « l'heure prononcé un nom qu'il m'a été bien « agréable d'entendre : c'est celui d'un de mes col- « lègues de la société de secours mutuels du 10e ar- « rondissement, qui figure sur la liste que notre « cher Président a lue il y a un instant ; je vois que « ceux qui sont de bons ouvriers, que ceux qui sont « de bons pères de famille, peuvent encore trouver « leur place dans les œuvres d'intérêt général. Je « veux parler d'un homme qui, s'il n'est pas récom- « pensé aujourd'hui, est au nombre des candidats de « demain, d'un travailleur qui, non seulement a « rempli tous les devoirs de l'homme en ce qui con- « cerne sa famille et sa profession, mais qui, « encore, a consacré une large part de son temps à « une œuvre de philanthropie en tendant la main, à « droite et à gauche, à ses frères ! (Salve d'applau- « dissements).

« Je remercie mon cher collègue et ami M. Thi- « bouville-Lamy, du bon moment qu'il me fait « passer au milieu de vous et j'en garderai, je vous « l'assure, le meilleur et le plus réconfortant sou- « venir. » (Applaudissements).

M. Faivre a pris ensuite la parole :

M. Faivre. — « Mesdames et Messieurs, vous « savez que 29 candidats ont été présentés et qu'il « n'a pu leur être attribué que quatre prix. J'ai « pensé qu'il serait bon d'offrir aux vingt-cinq « autres lauréats, en souvenir de la séance d'au- « jourd'hui, une médaille d'argent sur laquelle sera « inscrit le nom de chacun d'eux, et dans cette in- « tention, j'ai fait frapper 25 médailles en argent, « identique à celle des quatre prix, qui perpétue- « ront, dans leurs familles, le souvenir de cette « cérémonie » (Applaudissements).

M. Thibouville-Lamy a remercié ainsi le généreux donnateur :

M. Thibouville-Lamy. — « C'est une surprise « nouvelle et agréable que vient de nous faire « M. Faivre, mais, à vrai dire, elle ne nous étonne « pas beaucoup, puisqu'il nous y a habitués ; je vous « prie donc, Mesdames et Messieurs, de vous join- « pre à moi pour l'en remercier de nouveau. » (Salve d'applaudissements).

M. le Président de la Chambre Syndicale patronale proclame ensuite le nom des lauréats, au milieu de l'enthousiasme générale.

M. Faivre, très ému, a répondu à M. Thibouville-Lamy :

Second discours de M. Faivre

« Mes amis, vous ne sauriez croire combien je « suis heureux de me trouver en face de vous, qui « avez si bien mérité, par votre honnêteté et votre « persévérance au travail, les prix que je viens de « vous offrir et qui ont été si justement décernés. « Qu'ils vous soient non seulement une récompense « du passé, mais aussi un encouragement pour l'a-

« venir ! Puissent tous vos camarades imiter votre « exemple et obtenir les mêmes suffrages ! Le tra- « vail, la droiture, l'ordre et l'économie, voilà ce « qui procure à l'ouvrier la vie heureuse, honorable « et honorée ! Croyez bien que les victoires que l'on « remporte sur soi-même, en résistant à la paresse « et à l'intempérance, sont tout aussi glorieuses et « quelquefois plus utiles que celles gagnées sur les « champs de bataille. (Bravos et applaudissements). « et assurent au moins autant la paix et la pros- « périté d'un pays. *A vous, à nous tous*, de perpé- « tuer et d'augmenter, s'il se peut, la grandeur de « notre chère France, en donnant au monde entier « l'exemple d'un peuple soumis aux grandes et su- « blimes lois du travail, de l'*équité* et de la SOLIDA- « RITÉ ! » (Salve d'applaudissements).

La parole est ensuite donnée à M. Castille, délégué des ouvriers de la Chambre Syndicale des instruments de musique.

Discours de M. Castille

« Si c'est pour moi une lourde tâche que celle qui « m'a été confiée par mes camarades, de prendre la « parole en leur nom, c'est aussi un grand bonheur « et une grande joie. Il est heureux, en effet, de « constater, — malgré certains pessimistes, — qu'il « y a encore des hommes de bien sur la terre, véri- « tables propagateurs du socialisme pratique et non « utopique. M. Faivre est un de ceux-là. (Applau- « dissements).

« Il y a encore des usines où les ouvriers ne sont « pas considérés comme des machines à produire, « mais bien comme de véritables collaborateurs et « traités sur le même pied d'égalité. Cette fête de « famille en est une preuve indéniable. Mais, « puisque je parle d'égalité, je me permettrai de « formuler devant vous, à M. Faivre, le vœu sui- « vant : c'est qu'aucune partie de la facture ne soit « éliminée du droit de concourir à l'obtention des « prix qu'il a créés... M. Faivre veut bien nous as- « surer que la voie sera ouverte à tous les méritants « et je le remercie du plus profond de mon cœur « au nom de tous mes camarades, pour le don gé- « néreux qu'il a fait à notre corporation et surtout « pour le bon exemple qu'il a donné. Je remercie « aussi M. le Délégué du Ministre du Commerce et « de l'Industrie, pour les paroles si éloquentes et si « patriotiques qu'il a prononcées tout à l'heure et « qui nous ont si profondément émus. Je remercie « aussi les bons patrons, — car il y en a, — et ceux « qui font tous leurs efforts pour procurer aux ou- « vriers les moyens d'élever honorablement leur « famille. Enfin, j'aurais manqué à mon devoir, si je « ne remerciais nos camarades de la fanfare Pleyel- « Wolff et Cie, d'avoir bien voulu prêter leur con- « cours à cette cérémonie et d'en avoir ainsi rehaussé « l'éclat. A vous tous, Mesdames et Messieurs, « merci ! » (Applaudissements).

M. Lyon, Vice-Président de la Chambre Syndicale, a prononcé le discours suivant :

Discours de M. Lyon

Vice-Président de la Chambre syndicale des Instruments de Musique

« Monsieur le Directeur,

« Au milieu du concert de louanges si méritées, « adressées à la bienveillance, à l'esprit de soli- « darité, à l'estime réciproque ; après le merci cor- « dial, mais un peu généralisateur du brave et éner- « gique travailleur qui m'a précédé, qu'il soit permis « à un patron, — qui est fier de ce titre quand il « peut le proclamer devant une telle assemblée, — « d'adresser à son tour son juste tribut d'éloges et « de remerciements, — éloges sans restriction, — à « cette brillante phalange d'ouvriers d'élite, si « dignes, à tous égards, de la sollicitude de leurs « patrons, des philanthropes et des pouvoirs publics ; « et c'est pour cela que M. le Ministre du Com- « merce et de l'Industrie a bien fait d'accepter la « présidence d'honneur de cette fête et de déléguer, « auprès de nous, son dévoué directeur, M. Nicolas, « — éloges bien mérités, d'ailleurs, car nulle indus- « trie n'exige, de la part de l'ouvrier, plus d'activité, « plus d'intelligence, plus de vaste attention, plus « de soins minutieux, que celle de la facture de « pianos. Remerciements, et du plus profond du « cœur, à M. Faivre, car il a su, par sa généreuse « initiative, produire ce résultat admirable : l'union « en une seule famille de tous les travailleurs d'une « même industrie. Voilà un syndicat général qui ne « peut produire que de bons fruits.

« M. Faivre a pu donner un caractère d'intérêt « public à son effort personnel, sanctionnant, de la « façon la plus remarquable, les efforts que chacun « de nous accomplit dans la sphère limitée de son « propre atelier. C'est à cause de ce caractère gé- « néral que l'exemple de M. Faivre sera suivi. Sa « devise : « Un pour tous, Tous pour un », est bien « choisie ; elle est la nôtre ici ; elle doit être celle « de tous, ailleurs, et si l'initiative que nous fêtons « aujourd'hui réunit les suffrages de tous les hon- « nêtes gens, sans restriction, c'est que celui qui en « a eu la magnifique idée fait le bien pour le bien, « sans aucune arrière-pensée et dans l'intérêt de la « masse. Aussi, la récompense si justement méritée « par M. Faivre, l'estime de ses concitoyens, l'affec- « tion reconnaissante des ouvriers et des patrons, « lui sont-elles pleinement acquises, sans que le

« moindre nuage en puisse venir ternir l'éclat res-
« plendissant ! » (Bravos ; salve d'applaudissements).

Avant l'ouverture du concert, il a été offert à M. Faivre, à titre d'hommage reconnaissant, un bouquet et un album. M Thibouville-Lamy a expliqué à l'assistance les motifs qui avaient dicté ce témoignage de sympathie.

Hommages faits à M. Faivre, d'un bouquet et d'un album

M. Thibouville-Lamy. — « La maison E. Muller « a fait hommage d'un bouquet charmant à M. « Faivre, en reconnaissance du bien qu'il fait aux « ouvriers.

« Si M. Faivre a voulu récompenser tout le « monde, la Chambre syndicale des instruments de « musique, très reconnaissante, ne peut mieux lui « témoigner l'expression de sa sympathie qu'en le « priant d'accepter, comme souvenir de cette belle « journée, l'album que voici, avec les signatures de « tous les patrons de notre corporation ; nous le « remercions une fois de plus. » (Salve d'applaudissements).

M. Thibouville-Lamy a ensuite donné lecture de la dédicace placée en tête de cet album ; en voici le texte :

Cher Monsieur Faivre,

Vous avez eu la généreuse initiative de créer cette année quatre prix de mille francs et de perpétuer la fondation de trois de ces prix, en faveur des ouvriers facteurs de pianos les plus dignes par leur honorabilité et leur habileté professionnelle.

Vous avez chargé la Chambre Patronale Syndicale des instruments de musique de décerner ces prix.

Elle a accepté cette délicate mission comme un public hommage rendu à l'homme de bien, au philanthrope éclairé, à l'ancien facteur de pianos qui a su faire profiter les moins fortunés des avantages qu'une vie de travail, d'énergie et de probité lui a procurés.

C'est donc avec le plus vif plaisir que nous tous, membres de la Chambre, nous vous offrons ce souvenir, faible témoignage de notre profonde sympathie et de notre reconnaissance pour un acte qui honore toute la corporation des Facteurs d'instruments de musique.

Le Président, *Le Président d'honneur,*

Thibouville-Lamy. A. Cavaillé-Coll.

Suivent les signatures des membres de la Chambre.

M. Faivre, très ému, a adressé ses plus chaleureux remerciements à M. E. Muller, au président Thibouville et à tous les membres de la Chambre syndicale qui l'entouraient à ce moment et lui pressaient les mains.

Enfin, M. Thibouville-Lamy a repris :

« Mesdames et Messieurs, avant que le concert « ne commence, je vous demande la permission de « remercier encore une fois M. le délégué de M. le « Ministre du Commerce et de l'Industrie, des « bonnes paroles qu'il a dites et de transmettre à « M. le Ministre, l'expression de toute notre reconnaissance pour la bonne pensée qu'il a eue de se « faire représenter ici par l'éminent Directeur du « commerce intérieur. » (Salve d'applaudissements).

Aussitôt après cette belle cérémonie très émouvante et très applaudie, la Fanfare Pleyel ouvre le concert par une Fantaisie de M. Leroux ; au milieu du programme, la même Société exécute une suite sur les *Vêpres siciliennes* de Verdi et termine par une *Chasse en Forêt* très applaudie.

Mme Roger-Miclos a joué *Inquiétude* de M. G. Pfeiffer, la quatrième *Mazurka* de M. B. Godard et la onzième *Rapsodie* de Liszt. La séduisante pianiste a charmé le public par une très belle sonorité et une finesse d'exécution des plus remarquables. Elle a été couverte d'applaudissements et, après la Rapsodie, plusieurs rappels l'ont obligée à se faire entendre encore.

M Sailler, un jeune lauréat du Conservatoire, a très agréablement joué du violon ; la *Berceuse de Jocelyn* de M. B. Godard, et la *Mazurka* de Wiensawski, qu'il a dû bisser, lui ont valu un brillant succès.

La toute gracieuse Mlle Fernande Dubois, de l'Opéra-Comique, a délicieusement chanté la *Chanson de Florian* de M. B. Godard, le bel air de *Psyché* de M. Ambroise Thomas, et elle a terminé par la *Chanson Vénitienne du Bravo* de M. Salvayre, qui a provoqué un bis enthousiaste.

Les organisateurs de ce charmant concert ont été vivement félicités avec les artistes qui avaient apporté leur gracieux concours.

M. Thibouville-Lamy. — « Mesdames et Messieurs, avant de nous séparer, nous devons rendre « un hommage mérité aux artistes distingués que

« vous venez d'entendre, pour le talent très apprécié « qu'ils ont déployé dans notre réunion et aussi « pour le concours gracieux qu'ils nous ont prêté. « Je vous propose donc de remercier chaleureu- « sement Madame Roger-Miclos, Mademoiselle « Fernande Dubois, Monsieur H. Sailler et Mes- « sieurs André et Archainbault. (Applaudissements).

« Je ne dois pas oublier les musiciens de la fan- « fare Pleyel, Wolff et Cie et leur très estimé chef ; « je les remercie, en votre nom et au nôtre, de la « manière brillante dont ils ont exécuté leur réper- « toire. » (Bravos et applaudissements).

A la fin de la séance, tous les héros de la fête ont été vivement félicités.

Que pourrions-nous ajouter au compte-rendu de M. E. Mangeot qui augmenterait l'éclat de cette fête ? Rien. Tout a été dit et tout est bien mérité.

En notre temps de sourdes rumeurs populaires, où les ouvriers tièdes d'opinions se laissent facilement entraîner par les ardents pour livrer la guerre à la bourgeoisie ; nous pensons que, si tous les bourgeois qui le peuvent, faisaient réellement le bien, ils rallieraient ces flottants des partis et ils empêcheraient beaucoup de mal.

Être bon, juste, équitable, c'est avoir l'intelligence du vrai plan de rénovation sociale.

Il nous faut aussi remarquer le grand enseignement spiritualiste que nous avons le devoir de chercher dans toute action humanitaire, et qui se détache ici en relief lumineux par l'exercice de la générosité pendant la vie.

En général, le riche très attaché à ses biens, ne les distribue qu'après sa mort, par dispositions testamentaires.

On donne sa fortune parce qu'on ne peut pas l'emporter. Aussi beaux que soient les legs, ils sont sans mérite pour le donateur égoïste qui n'a jamais compati aux misères humaines. Le monde spirituel est froid au suprême degré devant les bienfaiteurs *in extremis* qui ne connurent jamais que leur « moi ». Le cœur sec reste au-delà dans la sécheresse affective et ses larmes de regret ne sauraient le faire aimer.

Il est rigoureux le sentiment de justice de l'au-delà ! Combien de fois les communications spirites ne l'ont-elles point prouvé ?

Que notre conclusion soit ici un cri du cœur, une résolution qui fera le bonheur social comme le nôtre : Puisque l'on est aimé selon le bien que l'on fait ; ne mettons jamais de retard aux bonnes actions.

L. G.

LES DIVERGENCES D'ECOLES AU SUJET DE GABRIELLE BOMPARD

On a pu lire ces jours-ci dans la plupart des journaux la même note, d'une concision tragique, sur Gabrielle Bompard, la complice d'Eyraud dans l'assassinat de l'huissier Gouffé. La prisonnière de Clermont en est arrivée au dernier période de la consomption, et il est possible qu'elle ait succombé lorsque paraîtront ces lignes. D'abord prise de délire, puis tombée dans un état de prostration absolue, on ne parvient plus à retenir l'existence dans ce corps guetté par la mort, qu'en lui faisant absorber quelques gouttes de lait. A vingt-cinq ans, toutes les sources de la vie sont taries dans cet organe anormal. Gabrielle, nubile à huit ans, atteinte de « petite hystérie », sujet exceptionnel pour les expériences hypnotiques, n'était, d'après le médecin de sa famille, qui l'a longuement étudiée, pourvue que d'une responsabilité très limitée.

Il ne s'agit point de faire de la sentimentalité hors de propos. Il y a eu dans le crime de la rue Tronçon-Ducoudray une prévoyance dans la préméditation, un raffinement dans l'exécution, qui ne laissent pas de place pour les circonstances atténuantes.

Encore faut-il que le criminel soit responsable, que l'assassin ait la pleine conscience

de ses actes. La question n'a pas été soulevée à propos d'Eyraud, son défenseur n'a pas songé à prétendre que le meurtrier de Gouffé avait agi sous l'empire d'une mentalité particulière, capable de diminuer ou d'annuler sa culpabilité. Il en a été différemment à propos de Gabrielle Bompard. Elle est devenue l'objet d'un tournoi oratoire entre les deux écoles qui ont défini, de façon diverse, le domaine de la suggestion : l'école de la Salpétrière, qui le restreint dans des bornes précises, et celle de Nancy, qui lui abandonne un champ presque illimité. Le représentant de cette dernière école nous a donné ce spectacle inédit du prétoire transformé en salle de conférence, de la cour d'assises faisant une concurrence déloyale à la salle des Capucines. Cinq heures durant, M. Liégeois initia ses auditeurs aux mystères de l'hypnotisme et de « l'état de condition seconde ».

Partisan de l'hypnotisme à longue portée, pouvant se prolonger pendant des mois, comme de la suggestion échelonnée, c'est-à-dire appliquée à une série d'actes, il estimait que Gabrielle Bompard n'avait été que l'instrument en quelque sorte automatique d'Eyraud. Il déclarait qu'il y avait chez elle abolition du souvenir et qu'elle avait oublié les actes auxquels elle avait été poussée par son amant.

M. Brouardel contestait cette théorie, prétendait qu'on n'avait jamais pu établir que les faits suggérés à l'état de veille et réalisés quelques mois plus tard eussent été accomplis sous l'empire de la suggestion hypnotique. Il n'y avait que des crimes de laboratoire, et on n'était jamais parvenu, dans la réalité, à décider un « sujet » à perpétrer un véritable attentat. Gabrielle n'était qu'une « petite hystérique » et, même chez les « grandes », il y a toujours une révolte de la volonté lorsqu'on prétend leur faire accomplir un acte grave. Il tenait la complice de Gouffé pour responsable, mais il ajoutait qu'elle était « amorale », autrement dit qu'elle ne comprenait pas l'immoralité de certains actes. Le docteur Sacreste, au contraire, qui avait connu Gabrielle pendant des années, qui l'avait très souvent endormie du sommeil hypnotique, concluait à une responsabilité très limitée. Il croyait en outre que, lorsque la suggestion avait été exercée à différentes reprises sur le même sujet par la même personne, l'influence de celle-ci devenait beaucoup plus grande ; elle pouvait modifier l'état mental du sujet, le dominer progressivement, et il ajoutait qu'on pouvait parfaitement suggestionner un individu sans l'endormir.

Il semble difficile de concilier pleinement la double opinion du docteur Brouardel, considérant la complice d'Eyraud comme responsable, et déclarant d'autre part qu'elle était complètement dépourvue de sens moral. Comment celui auquel échappe la notion du bien et du mal, peut il porter le poids d'une responsabilité quelconque ? Tout le monde, d'un autre côté, ne se ralliera pas à la théorie absolue de M. Liéjeois, soutenant que la suggestion peut se prolonger pendant des mois et même une année, que, durant ce laps de temps, le sujet ne sera qu'un automate agissant sous l'influence hypnotique communiquée pendant le sommeil.

Je serais porté, pour mon compte, à adopter la thèse du docteur Sacreste, surtout dans sa conclusion, à croire à une suggestion lente et continue, qui n'a pas besoin de l'état de léthargie, de catalepsie ou de somnambulisme pour s'exercer. Avant que les phénomènes hypnotiques fussent même soupçonnés, le mot suggérer était français. Il s'entendait déjà de l'opération persuasive par laquelle on donnait à un tiers l'idée d'accomplir un acte quelconque.

Ce n'est pas d'ailleurs qu'il s'agisse de mettre en doute la réalité des phénomènes magnétiques ; les expériences des docteurs Charcot, Luys, Bernheim, Gilles de la Tourette, etc., sont classiques, et personne ne songe à les contester. On en a même tiré des résultats thérapeutiques extraordinaires, et on a pu, à l'aide du sommeil hypnotique, ramener subitement des malades à la santé, en leur suggérant qu'ils étaient guéris.

Mais tous ceux qui subissent l'effet victorieux de la suggestion d'autrui n'ont pas été hypnotisés, et on ne saura jamais si Gabrielle Bompard a été livrée par Eyraud au

sommeil nerveux. L'avocat de la jeune femme avait demandé qu'elle fût endormie en pleine cour d'assises, afin qu'elle livrât le mot tragique du drame dont Gouffé avait été victime, et le défenseur d'Eyraud ne s'opposait pas à cette sensationnelle expérience.

Le président ne consentit point à l'expérience. Mais on pouvait se demander en vérité si elle était bien nécessaire, et il ne paraissait pas douteux que la volonté de Gabrielle n'avait guère dû peser à la poigne brutale d'Eyraud. Je me rappelle l'air de suprême indifférence avec lequel elle assistait aux débats, et je la vois encore pencher la tête sur l'épaule du municipal de droite et s'endormir pendant la réplique de M. Liégeois, comme si cette tête, qui ne trouvait rien de mieux à faire que de se confier au sommeil et d'oublier, n'était pas en jeu dans le procès qui se déroulait. Tandis qu'Eyraud semblait un lion en cage, l'œil toujours en éveil, la pensée toujours tendue, cette pâle figure de cire avait l'air d'une étrangère au procès. Aucun ressort de volonté, aucun effort de décision n'apparaissait possible en cette impassible chlorotique.

Non, Eyraud n'avait pas eu besoin de l'endormir, et, en présence de la déposition du médecin qui avait vu grandir son adolescence, qui la montrait menteuse et vicieuse dès l'enfance, qui la considérait comme une malade et une détraquée, on comprenait qu'elle avait dû être un instrument docile aux mains de son amant et que, selon le mot de M. Sacreste, sa responsabilité devait être « très limitée ».

Pendant les quatre années qu'elle a passées en prison, elle s'est fait remarquer par sa bonne conduite. Mais le régime pénitentiaire l'a tuée lentement. On ne peut finalement se défendre d'une sorte de commisération pour la malheureuse qui a expié si durement le malheur d'avoir rencontré Eyraud et d'avoir été entre ses mains une cire molle pétrie pour le crime.

LÉON MILLOT.

La Dépêche de Toulouse.

LA LÉTHARGIQUE DE THÉNELLES

Origny-Sainte-Benoite, 8 octobre. D'un envoyé spécial :

De Paris à Saint-Quentin, deux heures dans l'express de Bruxelles, puis une longue heure de train-tramway sur la petite ligne de Guise et nous voici à Origny-Sainte-Benoite. Un grand village, ou plus exactement une petite ville, bâtie des deux côtés d'une large rue, qui s'étend pendant plus d'un kilomètre jusqu'au canal de St-Quentin. Dans la plupart des maisons, toutes basses, on aperçoit par les fenêtres ouvertes des métiers de tisserands. C'est l'industrie du pays, avec la raffinerie de M. Jaluzot pourtant.

– Le chemin de Thénnelles, s'il vous plait?

— Ah! m'sieu va voir la dormeuse? A deux petits kilomètres d'ici, prenez la route à gauche, derrière la raffinerie, et suivez jusqu'au calvaire.

Je frappe au carreau d'une chaumière toute basse ; une vieille femme très grosse. vient ouvrir. C'est une figure vulgaire de paysanne, dont les petits yeux pétillants d'intelligence ont un éclat extraordinaire.

Je demande à la vieille paysanne de me montrer sa fille ; tout de suite elle me mène dans une petite pièce ouvrant sur un carré de jardin, et là, dans un lit recouvert d'un méchant morceau de cretonne, je vois une jeune femme, les yeux clos, dont le visage est d'une pâleur cireuse. L'impression est saisissante, on dirait une morte, et quand je m'approche et pose la main sur le front de la dormeuse, j'ai une sensation désagréable de froid cadavérique.

Elle vit pourtant ; sa mère relève le drap, et je prends une petite main sèche, décharnée, toute blanche. Le bras souple au moment où je le saisis reste contracté dans la position même où je le lève, et impossible de l'abaisser, il faudrait casser ces pauvres os qu'on sent à travers la peau !

Aussitôt sous l'influence de cette contracture, la chaleur semble ranimer ce corps inerte et le pouls se met à battre plus fort.

Le visage boursouflé de la dormeuse ne permet pas de savoir si elle fut aussi belle que sa mère veut bien le dire. Il n'y a plus rien qu'un peu de chair recouvrant des os dont on sent toutes les saillies. Le ventre est en bateau. Et si à l'instant même la malheureuse s'éveillait, les fuseaux que sont ses jambes seraient incapables de la porter.

La mère me raconte qu'elle la nourrit avec des lavements de lait et de peptone. Elle a une dent cassée sur le devant, quelquefois, avec un chalumeau, on parvient à lui ingurgiter quelques gouttes d'alcool ou de lait.

Peu à peu j'arrive à faire causer Mme Bouyenval. Comme poussée aux confidences, dans son parler traînard de paysanne du Nord, elle me conte un drame sinistre, un de ces drames d'un réalisme hideux tels qu'on en voit parfois à la campagne et dont Zola lui-même n'a eu dans la *Terre* qu'une vision imparfaite.

La mère Bouyenval, séparée de son mari, un maçon, avait trois filles : l'aînée, qui fut religieuse ; la seconde qui travaille aux champs à cette heure, et la plus jeune, celle qui dort depuis onze ans : « Elles étaient ben honnêtes ! allez ! Jamais elles ne dansaient aux fêtes. Jamais on ne les a vues jouer avec des jeunes gens ! « Mais un beau matin toutes deux furent enceintes en même temps et elles accouchèrent le même jour, Marguerite, la dormeuse, sur le lit même où elle est encore, l'autre, en pleins champs, d'une petite fille qui vit toujours.

— Alors vos filles ont été séduites par des gens du pays ?

— Non, m'sieu ! C'est le même, un homme marié et riche, un ami à qui je les aurais confiées en toute confiance ! Oui, il les a prises toutes deux, le même jour !

Mais la paysanne estime qu'elle en a trop dit. A partir de cet instant, comme si cet aveu lui avait échappé malgré elle, elle se refuse à répondre à toutes les questions, et c'est auprès des gens du village qu'il me faut aller continuer mon enquête.

L'histoire de l'unique séducteur des deux filles, tout le monde la connaît, mais personne ne veut nommer ce Don Juan de village ; il paraît que ni la mère ni la fille — celle qui ne dort pas et dont on me montre l'enfant jouant dans la cour de l'école — n'ont voulu dire son nom. On se méfie des procès : « On sait ben qui c'est, mais à quoi bon en parler ? »

C'est tout le *scenario* d'un drame étrange qu'on me raconte dans ce coin perdu. L'imagination d'aucun dramaturge n'a jamais invoqué une scène plus saisissante que celle-ci :

L'enfant de Marguerite était mort quelques heures après sa naissance.

Dans le village, on dit que c'était un infanticide. Marguerite est dénoncée, les gendarmes arrivent.

Une voisine entre brusquement dans la chaumière.

— Mère Bouyenval, v'là les gendarmes qui viennent arrêter Marguerite.

La malheureuse entend ; la commotion est si violente qu'elle est prise d'une crise d'hystérie affreuse qui dure plusieurs heures ; enfin la crise s'apaise, on la croit sauvée, elle s'endort... Elle ne s'est pas encore réveillée !

Je vais dans tous les cabarets du village, questionnant les vieux du village sur tout ce roman — il y a deux camps dans ce pays, ceux qui croient, ils sont les plus rares, et ceux qui ne croient pas, ayant une pointe de jalousie contre la mère Bouyenval qui empoche des pièces de vingt sous en montrant sa fille endormie. Le vieux curé, paraît-il, allait souvent voir la dormeuse, le curé actuel n'y va jamais.

A Origny-Sainte-Benoîte se trouve un médecin, le docteur Charlier, qui a soigné Marguerite Bouyenval le premier jour et qui n'a jamais cessé de suivre cet étrange cas pathologique.

Il me dit :

— J'ai, en effet, été appelé auprès de Marguerite Bouyenval, le premier jour ! Il y a de cela plus de onze ans, puisque c'est le 31 mai 1883 qu'elle s'est endormie, et je n'ai jamais cessé de l'observer. L'hypothèse de la simulation est absurde. D'abord, on ne dort pas volontairement près de douze ans ; ensuite l'état de la malheureuse est tel qu'il est incontestable qu'elle mourrait bien vite si elle se réveillait sans être entourée des soins les plus habiles et les plus assidus. Il faudrait, pour expliquer les légendes de nos paysans, s'imaginer que sa mère est une magnétiseuse, qui, chaque jour, la réveille, et ensuite la rendort. Ce serait absurde. Cette paysanne ignorante ne sait même pas ce que c'est que le magnétisme ! Du reste, ce n'est pas mon opinion seule que je donne, c'est aussi celle du docteur Voisin, du docteur Gilles de la Tourette, du docteur Bérillon qui sont venus la voir. Le docteur Gilles de la Tourette, il y a cinq ou six ans, a même fait sur elle une communication scientifique intéressante.

La pauvre fille est frappée d'une léthargie à forme de contracture. Scientifiquement, le doute n'est pas possible. D'ailleurs, elle est constitutionnellement hystérique et ses deux sœurs le sont aussi. Celle qui fut religieuse avait des extases ; celle qui travaille dans les champs et qui a eu un enfant le même jour que Marguerite, dernièrement encore a eu une crise d'hystérie. S'il s'agissait d'un cas de simulation, vraiment ce serait encore bien plus fantastique que la réalité.

Au début, Marguerite Bouyenval a eu son sommeil interrompu par des crises d'hystérie, sans que pourtant elle reprit connaissance.

Il existait alors chez elle des zones histérogènes ; en pressant un peu sur certaines parties du sternum, on provoquait des crises, des mouvements convulsifs. Peu à peu cette sensibilité même a disparu. Cependant, il suffit encore de relever brusquement le premier orteil pour produire une trépidation spinale et des secousses qui se généralisent sur tout le corps. Il suffit même de relever brusquement un de ses membres pour qu'il se contracte et que le pouls batte plus vite.

Autrefois, en lui faisant des piqûres au sulfate d'atropine, j'étais parvenu à ramener la sensibilité par zones successives des pieds à la tête exclusivement. Jamais je n'ai pu ramener la sensibilité à la tête. Maintenant tout le corps est insensible même aux injections hypodermiques.

Vous avez vu dans quel état elle se trouve. Le ventre est excavé, on sent la colonne vertébrale. Cela suffit à démontrer au plus ignorant l'absurdité de l'hypothèse de la simulation

— Pensez-vous, docteur, qu'elle ait une perception quelconque de ce qui se passe autour d'elle ?

— Je ne le pense pas, répond M. Charlier.

— Pensez-vous que son sommeil soit accompagné de rêves, heureux ou tristes ?

— Qui sait !

LA PRESSE PROFANE ET LA " LUMIÈRE ,,

Les grands confrères des journaux quotidiens continuent à s'occuper de la très humble *Lumière*, qu'ils ne comprennent pas beaucoup. « Monsieur, je fais la *Lumière* et pas autre chose », disais-je un de ces derniers dimanches, à un rédacteur du *Soir*.— Madame, répondait celui-ci, c'est moins avec la journaliste qu'avec le... le... le SUJET que je désire causer. Vous donnez bien des consultations, n'est-ce pas ? — Des consultations ? répliquai-je avec une moue de dédain qu'il eut dû voir pour comprendre sans le secours des paroles. Puis, en riant, je dis cette énormité afin qu'il soit bien con-

vaincu que la *Lumière* seule était en relief sur le rêve de mes ambitions, si tant est que je me livre à un rêve quelconque : « Si l'on me donnait cent mille francs pour mon œuvre, je me déciderais peut-être à donner une consultation. »

Enfin, je n'échappai pas à l'interview. Je subis les fades et fastidieux préambules de mon exécution comme SUJET, le soir du dimanche 4 novembre dernier, souffrante encore de l'influenza qui m'avait laissée sans forces.

Le lendemain de ce jour, on pouvait lire dans le *Soir* : *les Révélations d'une spirite*, laquelle n'avait rien révélé du tout.

Mes dernières paroles au visiteur avaient été celles-ci : Et que raconterez-vous, puisque je ne vous ai rien dit de mes visions ? — Je ferai mon article tout de même, avait-il répondu. — Les journalistes ne sont jamais embarrassés.

Sur ces mots la porte se refermait sur lui.

Voici l'article :

Carnot et Alexandre III

Lors de la mort du regretté M. Carnot, plusieurs journaux ont annoncé qu'une spirite bien connue, Mme Lucie Grange, directrice du journal *la Lumière*, avait prédit, plusieurs années auparavant et dans tous ses détails, la fin tragique du Président.

Nous sommes de ceux que ces phénomènes du spiritisme ne parviennent pas à convaincre. Aussi, est-ce à titre de simple curiosité que nous publions la conversation suivante, que nous avons eue, aujourd'hui, avec Mme Lucie Grange, qui passe, dans le monde des « initiés, » pour avoir, à un degré élevé, le don de divination, autrement dit le don de seconde vue.

Mme Lucie Grange, habite à la porte d'Auteuil, un petit appartement qui a été le théâtre de bien des séances spirites, lesquelles se tenaient plus particulièrement le 27 de chaque mois, « jour de la communion universelle des âmes ». Ces séances sont actuellement suspendues par suite de la sévérité, exagérée ou non, — nous n'avons pas à apprécier — des mesures prises contre les pratiques du spiritisme (1).

La question que nous avions à poser à Mme Lucie Grange était celle-ci :

(1) *Il n'y a pas eu de mesures prises contre nous. La* Lumière *déploie publiquement son drapeau et n'a rien à dire sous le manteau de la cheminée.*

— Existe-t-il une corrélation — dans le monde des esprits — entre la mort de M. Carnot et celle de l'empereur Alexandre III ?

— Je ne puis rien vous répondre de positif, nous dit Mme Lucie Grange, sur ce sujet, attendu que je ne provoque jamais les phénomènes de « voyance », je les attends (1). Or, rien, jusqu'à présent, ne s'est manifesté à moi dans ce sens. Mais je puis vous déclarer une chose...

— Laquelle ?

Mme Lucie Grange prend un air de pythonisse (2) sur son trépied et reprend :

— Le matin même du jour où la mort du Tsar est survenue, j'ai eu la vision que l'Empereur mourrait dans la journée. Je n'avais lu aucun journal, puisque je venais de sortir de mon lit et les dépêches des journaux de la veille annonçaient qu'un mieux sensible s'était manifesté dans l'état du souverain de la Russie. A ce moment, j'ai eu la vision nette, certaine, absolue, que l'Empereur expirerait quelques heures après.

« Et pourtant, ajoute Mme Lucie Grange, le Tsar était protégé par des « visions spirites », ce qui aurait dû empêcher une catastrophe aussi soudaine (3). »

C'est avec un sérieux imperturbable que la directrice de *la Lumière* nous fait cette extraordinaire révélation.

Aussitôt elle reprend :

« On est très spirite à la Cour de Russie. Je ne puis affirmer que le Tsar ait eu un penchant pour les phénomènes du spiritisme, mais, ce que je sais, c'est que dans son entourage ou, pour mieux dire, à la Cour, on fait souvent appel aux pratiques spiritualistes. Notez que pour être spirite, il faut être croyant et que le Tsar l'était profondément. L'empereur a échappé plusieurs fois à des dangers qu'il n'a jamais connus et cela grâce à la protection occulte qui veillait sur lui. »

— Selon vous, le Tsar aurait-il été envoûté ?

— Je ne crois pas d'une manière générale à ce qu'on est convenu d'appeler l'envoûtement.

« Pourtant, il y a des cas où je suis moins incré-

(1) *En cinq minutes, il faudrait dire à ces Messieurs tous les mystères d'une initiation lointaine, tous les secrets des individualités et tous les plans politiques.*

(2) *Cette pythonisse exaltée a dit tout simplement : Monsieur, j'ai bien vu que le Czar mourrait dans cette journée, mais, je vous en prie, ne parlez pas de cela.*

(3) *Cette partie est dénaturée ainsi que tout ce qui vient après. C'est un mélange fou de mots dits et d'idées faussées.*

dule. On a essayé, je crois, d'envoûter le Tsar, mais il est des personnes réfractaires à l'envoûtement, c'était le cas de l'empereur de Russie, et alors il se produit un phénomène contraire, que nous appelons le choc en retour, c'est-à-dire que la personne qui veut envoûter l'autre, son ennemie, naturellement, reçoit le choc qu'elle lui destinait.

— Qu'augurez-vous du règne de l'empereur Nicolas II ?

— Il m'est impossible de vous renseigner là-dessus, attendu que je n'ai pas été sollicitée par les esprits et, je le répète, je ne provoque jamais les phénomènes. Je ne suis pas un sujet, un médium qui subit l'influence du magnétisme animal. Je suis une voyante et, comme telle, je ne suis dominée que par le magnétisme spirituel. C'est toujours inopinément, à l'improviste, que les phénomènes de seconde vue surgissent en moi. Jusqu'à présent, rien de ce qui touche le nouvel empereur de Russie ne s'est manifesté à mon esprit.

— Comment se manifestent chez vous les visions d'avenir ?

— J'éprouve subitement une sorte de bouillonnement, de crépitation dans mon cerveau, et je suis entourée d'un flot de lumière qui noie mon regard. J'éprouve un bien être intense, une sorte de béatitude et je *vois* le fait qui doit se dérouler plus tard ou qui s'est déjà produit. C'est ainsi que j'ai prédit la mort tragique de M. Carnot, cinq ans avant que le poignard du misérable Caserio ait accompli son œuvre néfaste. Cinquante témoins dont je pourrais, au besoin, citer les noms, sont là pour attester le fait. C'est ainsi que j'ai révélé le secret de la mort du philosophe Condorcet, quelques jours après l'inauguration de sa statue au quai Conti.

» Je vois d'ici les personnes sceptiques sourire et se demander si l'avenir se voit ? Oui l'avenir peut se voir et la *voyance* peut être dans bien des cas un instrument de salut. Sans être bon prophète et par simple déduction, on peut aussi augurer des évènements. Bien augurer, c'est une lucidité d'intelligence assez commune. Le voyant spiritualiste peut aller plus loin dans le champ d'exploration du prophétisme, avec l'aide des intelligences spirituelles. Il peut voir par son âme et par les âmes.

— Mais, dites-moi, madame la prophétesse, n'avez-vous pas annoncé que M. Casimir-Perier mourrait subitement.

— C'est inexact. On me l'a fait dire à tort. J'ai aussitôt écrit à M. le Président de la République pour le rassurer à ce sujet et lui affirmer que je n'avais pas tenu un propos aussi catégorique.

— Vous a-t-il fait répondre ?

— Non. Ma lettre, d'ailleurs, ne comportait aucune réponse.

Sur ces mots, nous avons pris congé de cette extra-lucide personne.

M.

Le *Journal des Débats*, édition rose, a fait écho à la voix du *Soir*, tout de suite, sous la rubrique : *Au jour le jour*. Nous bornerons à l'article des *Débats* nos citations profanes. Après cela, on lira deux réponses courtes aux deux articles cités.

Les Prophéties.

Du côté de la porte d'Auteuil, habite une dame qui exerce la double profession de directrice du journal la *Lumière* et de prophétesse. A certains moments, quand elle n'a rien de mieux à faire, elle éprouve, dit-elle, « une sorte de bouillonnement, de crépitation dans son cerveau », elle est entourée d'un « flot de lumière qui noie son regard » ; elle ressent « un bien-être intense, une sorte de béatitude » ; et elle *voit* l'avenir : elle a *vu* l'assassinat du président Carnot cinq ans avant qu'il ait été poignardé à Lyon ; elle a *vu* la mort d'Alexandre III le matin même du jour où il a succombé, alors que « les dépêches de la veille annonçaient qu'un mieux sensible s'était produit dans l'état du souverain » ; elle a *vu* le philosophe Condorcet quelque temps après l'inauguration de sa statue au quai Conti, et il a bien voulu lui communiquer divers renseignements sur sa propre mort ; le champ de ses visions semble immense, il atteint aussi bien les trépassés que les vivants ; on pourrait presque dire qu'il est sans limites, si la pythonisse, malheureusement, n'avait la révélation intermittente et subordonnée à des influences mystérieuses autres que sa volonté personnelle.

Car il y a, paraît-il, deux sortes de magnétisme : le magnétisme animal et le magnétisme spirituel. Le second, bien qu'il porte un nom plus noble, ne vaut pas l'autre, puisqu'il n'agit qu'à des intervalles plus ou moins éloignés, toujours à l'improviste, sans qu'on sache pourquoi ni comment. Or, c'est ce magnétisme de qualité inférieure qui domine Mme Lucie Grange ; il en résulte qu'elle répond de préférence aux questions qu'on ne lui pose pas, et que, si elle est prodigue de prophéties sur les événements déjà passés et connus de tout le monde, elle se montre beaucoup plus prudente et circonspecte dès qu'il s'agit des choses futures et inconnues.

Ainsi un journaliste va lui adresser à domicile cette interrogation insidieuse et d'ailleurs suffisamment baroque :

— Existe-t-il une corrélation, dans le monde des esprits, entre la mort de M. Carnot et celle de l'empereur Alexandre III ?

Mme Lucie Grange est franche. Rien jusqu'à présent ne s'est manifesté à elle dans ce sens. Elle répond donc gravement ne pouvoir rien affirmer de positif; et elle se contente d'exposer une théorie de l'envoûtement, en attendant que les phénomènes de « voyance » veuillent bien prendre la peine d'opérer.

Cependant le reporter tient à ne pas avoir fait la course d'Auteuil pour apprendre, par l'intermédiaire du spiritisme, ce qu'il savait déjà par la voie de tous les journaux, et s'entendre simplement certifier la mort de M. Carnot et du czar Alexandre. Il est tenace; il interroge de rechef :

— Qu'augurez-vous du règne de l'empereur Nicolas II?

— Il m'est impossible, réplique la directrice de la *Lumière*, de vous renseigner là-dessus. Jusqu'à présent, rien de ce qui touche le nouvel empereur de Russie ne s'est révélé à moi.

Et elle se dérobe; si bien que, sauf la « crépitation dans le cerveau », qui nous parait chez elle surabondamment prouvée, nous en sommes réduits à ne vérifier sa science et sa prescience que par ses affirmations et par les affirmations hypothétiques de « cinquante témoins dont elle citerait, *au besoin*, les noms ». Au point de vue de la méthode expérimentale, c'est médiocre; et les exercices auxquels se livre la sibylle d'Auteuil n'ont qu'un intérêt politique restreint. Ils offrent surtout l'avantage de nourrir d'une pâture creuse mais inoffensive les imaginations avides des choses de l'avenir; et ces imaginations-là sont en quantité innombrable, si l'on en juge seulement par l'ardeur que met la presse à vaticiner dès qu'il se produit en Europe un événement d'importance.

Voyez la mort d'Alexandre III et l'inépuisable source de prédictions qu'elle a fait surgir. L'infortuné souverain vivait encore et se portait assez bien pour lire les journaux que, déjà, une foule de gens, faisant violence à leurs sentiments de tact et de bon goût, parlaient de lui comme s'il n'était plus, présentaient leurs condoléances à sa famille, réglaient sa succession, discutaient le caractère et les projets de son héritier; on alla jusqu'à imprimer le programme des honneurs qui lui seraient rendus en France le jour de ses funérailles. Quand le télégraphe apporta l'annonce de son décès, il n'y avait plus rien à dire.

L'avènement de Nicolas II fut pourtant l'occasion d'un nouvel accès de délire prophétique. Depuis son accession au trone, vous ouvrirez rarement un journal sans tomber sur « la curieuse conversation » d'un folliculaire quelconque avec « un personnage haut placé » dans le monde diplomatique ou à la cour de Russie. On sait, en effet, que les ambassadeurs et les grands-ducs choisissent plus particulièrement leurs amis et confidents intimes parmi les journalistes. Lui aussi, le folliculaire, il pourrait *au besoin* citer le nom de son interlocuteur, et, s'il ne le cite pas, c'est par pur respect du secret professionnel. Et une fois couvert de cette autorité anonyme et prestigieuse, il va de l'avant, parle de la guerre ou de la paix, fait ou défait des alliances, combine à longue échéance les imbroglios historiques les plus compliqués; il prophétise, et il est bien libre de dire tout ce qu'il lui plaît, de se tromper sans cesse et de recommencer toujours; qu'il soit ou non inspiré par les esprits, soumis à un magnétisme spirituel ou animal, ou même dépourvu du moindre fluide, il aura à jamais des fidèles dont rien n'ébranlera la robuste illusion, et qui l'écouteront avec la même confiance que s'il possédait « le flot de lumière » de Mme Lucie Grange elle-même.

MAURICE SPRONCK.

Lettre de Lucie Grange au rédacteur du *Soir*.

Le 8 novembre 1894.

Monsieur,

Le *Courrier de la Presse* et l'*Argus* m'envoient les coupures de votre article à mon sujet.

Dans la très petite pièce de ma bibliothèque qui vous a donné l'idée d'un petit appartement, quoique j'habite tout un étage sur le boulevard et sur la cour, je vous ai dit des choses à peu près nulles. L'absence de documents m'a fait juger pauvre d'inspiration lucide. Votre confrère des *Débats* s'est servi de vos appréciations et les a agrémentées d'un tour grotesque.

Je regrette que vous ayiez dit que j'avais du « bouillonnement et des crépitations dans le cerveau ». Cette fausse nouvelle me pose en candidate pour Charenton.

Je croyais vous avoir fait comprendre que les phénomènes étaient extérieurs. Je vous ai dit que je percevais des sonorités, des crépitations et des lumières autour de moi, que je sentais des souffles sur le front. Et je vous montrai la place du front par où je « voyais ».

Les yeux n'y sont pour rien dans ces visions; on peut les ouvrir ou les fermer, cela est indifférent.

Le sens de la vue spirituelle est dans le cerveau; mais le cerveau ne s'échauffe et ne bouillonne pas plus à l'exercice de la

voyance, que les yeux ne s'échauffent et ne bouillonnent à regarder un tableau quelconque.

Quant aux appréciations diverses sur la valeur du don de seconde vue, j'accorde toute liberté et je fais bon marché de l'amour-propre. Je travaille dans le but d'éclairer les ignorants sur une question de faits très naturels, quoique mal jugés et incompris. Je vois que l'on confond et mêle tout : les inspirations supérieures et les symptômes hystériques, les preuves de lucidité naturelle et les manifestations délirantes de la suggestion provoquée ; le bien et le mal en magnétisme ; la vérité et l'erreur en spiritualité.

Je désire appeler l'attention sur de notables différences.

Comme conclusion, Monsieur, veuillez bien croire, vous et tous vos confrères, que je repousse le trépied de la pythonisse pour mon compte. J'ai trop souci de l'honneur d'une haute spiritualité, pour me complaire à des ambitions infernales. L'esprit de Python n'est pas le mien et je fais la guerre à la magie noire.

Comme, pour un incrédule, vous n'êtes point méchant, je vous remercie. Je vous souhaite la pénétration des influences célestes, ce que vous-même m'avez nommé le souffle de Job (souffle de Dieu).

Tout homme sérieux et sage peut trouver son chemin de Damas pour son bonheur.

Je vous salue bien confraternellement.

HAB. LUCIE GRANGE.

A Monsieur le secrétaire de la rédaction du *Journal des Débats*,

Monsieur,

Le *Journal des Débats* du 6, me consacre deux colonnes sous le titre « Prophéties ». Permettez-moi quelques lignes de rectifications très nécessaires.

Je n'exerce pas « la double profession de directrice du journal la *Lumière* et de prophétesse ». Je suis uniquement et simplement directrice de la revue la *Lumière*, dont j'ai la propriété et la responsabilité.

Deuxième observation : Je n'ai jamais eu de « bouillonnements dans la tête et de crépitations dans le cerveau ». Les crépitations et les souffles sont extérieurs. J'ai la tête aussi froide après qu'avant les opérations ou action du monde céleste sur moi.

Enfin, Monsieur et honoré confrère, laissez-moi vous faire remarquer que je n'ai visé à aucune réclame. Si j'ai déclaré ne plus rien *voir* des choses politiques, c'est qu'il ne me plait point de confier aux interviewers, ignorants des phénomènes en question et qui en dénaturent le sens, le résultat de longues et patientes études dans un ordre de faits naturels et non fous.

« On doit étudier pour connaître, connaître pour comprendre, comprendre pour juger. »

Ayez la bonté de donner l'hospitalité à ces lignes dans votre honorable journal, et veuillez recevoir, Monsieur, mes salutations confraternelles.

HAB. LUCIE GRANGE.

Aux amis qui s'intéressent à nos études et me prient instamment de moins cacher nos faits, souvent très remarquables, je puis leur affirmer qu'en effet, la mort du Czar m'a été connue, non pas le matin, mais la veille au soir. C'est à 9 heures du soir, correspondant, je crois, à 11 heures 1/2 à Livadia, que j'ai eu une perception nette du commencement de ce travail mystérieux : le détachement progressif du lien vital et l'effort de l'âme pour l'envolée suprême. Selon moi, à cette heure avait lieu, pour Alexandre III, la réunion familiale spirituelle pour l'attendre sur les frontières éternelles.

Je venais de lire beaucoup de dépêches fort rassurantes et faisant revivre l'espoir, lorsque, soudain, j'éprouvai le contre-coup fluidique mortel. Je me levai machinalement, — car j'étais alitée depuis plusieurs jours, — j'allai chercher un livre pour y lire les prières des agonisants. Et je les disais en toute conviction, lorsque ma concierge entra dans ma chambre, apportant le courrier du soir et voulant savoir des nouvelles de ma santé. Je lui dis : Madame, moi je ne mourrai pas de sitôt, malheureusement pour moi, mais l'Empereur de Russie est fini, quoiqu'en disent les dépêches. A l'heure

qu'il est, il est la proie de la mort, c'est pour lui que je prie. Vous pouvez réciter le *De profundis ;* les derniers moments sont arrivés.

Si je n'ai eu qu'un témoin de cette impression, on voit que je ne fais nulle difficulté de le nommer. Et ce témoin ne se trouve point initié ; il n'en a que plus de valeur.

Je n'ai point parlé de mon témoin féminin aux journalistes. Pourquoi, faire ennuyer de questions une bonne personne, qui ne connaît rien des lois psychiques et serait incapable de donner une bonne raison des étonnements qui lui arrivent ?

Le numéro présent de la *Lumière* est une preuve de plus que j'ai fait le sacrifice de ma personne. Peu importe si je suis une Cassandre pour les profanes, pourvu que l'ange de la Patrie, Jeanne Darc, et l'archange des peuples unis, saint Michel, avec toutes leurs légions célestes, me protègent beaucoup et m'aiment un peu !

HAB. L. GRANGE.

NÉCROLOGIE

Notre respectable ami Edouard Raoux, ancien professeur à l'Académie de Lausanne, un apôtre émérite du végétarisme, vient de rendre son âme à Dieu. L'ensevelissement de cet homme de bien a eu lieu le samedi 27 octobre, à 3 heures. Monsieur Raoux avait 78 ans. Sa vie fut bien remplie.

Sa nombreuse famille à Lausanne et dans divers pays de France, en gardera le souvenir comme parfum d'âme pure et dévouée. Nous nous associons à la douleur des aimés que ce grand philanthrope a laissé après lui sur Terre.

BIBLIOGRAPHIE

Le Nouveau Monde, organe sociologique, littéraire, scientifique, politique, illustré, paraissant le 1er et le 15 de chaque mois.

Rédacteur en chef : Arthur d'Anglemont ; administrateur-gérant, Alphonse Argence. Abonnement : France, 3 fr.; Union postale, 4 fr. — 2, place du Caire, à Paris.

M. Arthur d'Anglemont va, dans ce journal, exposer son plan de rénovation sociale. **Avenir.** — *Société harmonieuse.* — Echange de la production sans argent. — Coopération universelle. — Plus de chômage. — Droit au travail assuré. — Logement gratuit. — La vie à bon marché. — Plus d'orphelins abandonnés. — Le bien-être pour la vieillesse.

Un beau rêve dont nous ne verrons pas la réalisation, ce qui ne nous empêche point d'adresser nos vœux de succès aux Esprits incarnés qui le font et veulent laisser à l'humanité de l'espoir pour les siècles prochains.

Le socialisme pratique et le programme de Godin (de Guise, Aisne).

Brochure de 20 centimes, librairie psychologique et sociologique, 2, place du Caire, Paris.

Le programme politico-social élaboré par M. Godin, a inspiré à M. Bloume ce petit travail résumé à la portée de toutes les intelligences.

On pourrait citer diverses maisons industrielles qui ont opéré depuis longtemps comme M. Godin l'a conçu. Mais, dans le monde spirite, on a adopté de ne parler que de M. Godin, *précurseur socialiste des temps nouveaux.*

En ce qui nous concerne, nous ne pouvons préconiser aucune doctrine ou système autre qu'une doctrine de progrès intellectuel fidèlement rivé à la perfection morale.

Maintenant qu'Adolphe Grange, un bon et entendu socialiste, n'est plus là pour juger de cette grave question, nous avons pour toujours exclu ce sujet de nos colonnes, après avoir terminé par exception un ouvrage commencé de notre regretté ami, Courtépée.

La Gazette critique, 78, rue Taitbout. *Solution de la question sociale, La France et l'Europe renovées.*

Elle en est à sa 10e année, cette gazette.

Dans le numéro que nous avons le plaisir de recevoir, nous entrevoyons *la Synthèse sociale* venue au monde après 50 ans de gestation de l'auteur, M. A.-H. Simonin, nommé le Juvénal moderne.

J'aimerais lire ce livre pour voir si le système prendrait racine dans mon cerveau réfractaire ; mais, Dieu ! que de palpitations de cœur, que de nausées il doit déclarer par ses coups de lanières, ses virulentes sorties, ses tableaux réalistes de lèse-justice, de lèse-honneur et de plate ou nuisible *politiquallerie.*

Et après la grande bataille de M. A.-H. Simonin, il y aura la solution de la question sociale *sans heurt, sans révolution.*

Lumière. Tout l'éloge que nous en ferions aujourd'hui serait superflu.

La *Lumière* remercie les Esséniens du charmant hommage de leur nouvelle brochure.

The Morning Star : a Monthly journal of mystical and philosophical research. Peter Davidson Londsville, White Co., Ga., U. S. A.

Reçu cette intéressante publication et la lettre. Acceptons l'échange.

La Vie. — Revue mensuelle publiée à Marseille, 5, rue des Cinq-Cents-Couverts.

Nous recevons le premier numéro de cette Revue, à laquelle nous souhaitons longue et bonne vie, comme à ceux que nous venons de nommer quoiqu'elle ne soit point des nôtres, que nous sachions.

Une anecdote pour finir

Un des admirateurs de la célèbre tragédienne Rachel lui ayant demandé un autographe pour sa collection, elle lui écrivit, sans être malade, la phrase suivante : « Dans huit jours je servirai de pâture aux vers et aux biographes. » Comme cette personne exprimait son étonnement de lui voir une idée si singulière, elle répondit : « Quand j'ai à écrire quelque chose de ce genre, je me concentre en moi-même, jusqu'à ce que, soudain, surgisse devant moi une parole qui m'étonne moi-même. Jusqu'à présent, je n'ai obtenu ainsi que des vérités, mon cher ami, et sans doute il en est encore ainsi cette fois. »

Juste huit jours après, Rachel était morte.

Et personne n'a dit, n'est-ce pas, qu'elle exerçait la profession de prophétesse ?

SOUSCRIPTION PERMANENTE

Liste des mois de septembre et octobre 1894.

Pour l'œuvre de la « Lumière »

Mme Nancy-Detrois, 2 fr. 50. — M. Bonne, 10 fr. — M. Clavel, 15 fr. — Mme Mare, 10 fr. — M. Jules Faivre, 20 fr. — M. Râscle, au nom d'Hermès, 10 fr. — M. Syreizol, 50 fr. — Lux, 5 fr.

Pour le soulagement de la misère

M. J. L.., 2 fr. — Un ami de la *Lumière*, M. J. P. B. 10 fr. — Vente de photographies Lucie Grange dans une intention spéciale, 16 fr.

Le Gérant, ALEXANDRE CHARLE.

Bourg, typ. et lith. E. BERTÉA, rue des Bons-Enfants, 17.

C'est la prophétie de M. Simonin. Nous prophétisons tous aujourd'hui, mais moi je prophétise que l'on se battra un peu !!!

Essai de spiritisme scientifique. — Etudes psychiques, par M. D. Metzger. Edité par la Librairie des Etudes psychologiques.

Cet ouvrage, fort bien fait et intéressant, est la réunion des Conférences faites par l'auteur, en ces deux dernières années, à la Société des Etudes Psychiques de Genève.

Il y est traité d'une manière fort suggestive des apparitions de morts et de vivants, des rêves, des pressentiments de la médiumité, de la philosophie du spiritisme.

Le nom et le talent de M. D. Metzger étant fort connus, il n'est pas nécessaire de le recommander.

Témoignage à la vérité spirite, par Eugène Creissel, prix : 75 cent., chez M. Dianoux, 34, Grand-Chemin-d'Aix, à Marseille.

L'auteur, un inspiré, ouvre son âme pour greffer sa foi sur d'autres âmes. Des Esprits lui ont donné des communications qui l'ont instruit et ont fait son bonheur. Il veut en faire profiter ses frères.

Des épigraphes bien choisies sont semées, dans ces pages, comme les étoiles dans le ciel.

« *C'est une chose honorable de révéler les choses de Dieu.* »

TOBIE, XIII, 7.

« *Je vous parle comme à des personnes sages, jugez vous-même de ce que je vous dis.* »

SAINT PAUL.

« *Le plus grand mal sur la Terre, c'est l'ignorance de la Vérité.* »

PLATON.

« *Nous n'avons pas, ici-bas, de cité permanente, mais nous cherchons celle qui est à venir.* »

SAINT PAUL.

Bon succès pour son œuvre à M. Eugène Creissel. Ce livre, tout amour en Jésus-Christ et espérance pour le bonheur final, est une bonne action.

L'Etoile de Kervenn, précédée d'une Lettre de Victor Hugo à l'auteur et d'une préface de Marius Garredi.

Révélations en trois actes, suivies d'un Epilogue au XXe siècle, par René Girard.

Au Comptoir d'éditions, 14, rue Halévy, à Paris. Prix : 1 franc.

Nos abonnés ont lu l'*Etoile de Kervenn* dans la